

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

1^{er} Septembre 1874.

Département de Maine-et-Loire.

Election à l'Assemblée Nationale.

Dimanche 13 septembre 1874.

CANDIDAT :

M. Ch. BRUAS

Vice-président du Conseil général de Maine-et-Loire.

On lit dans le Figaro :

« Le cas de M. Bruas est tout-à-fait particulier. Les dédains s'entrecroisent contre lui : républicains, légitimistes et bonapartistes, tous ceux enfin dont les discussions stériles entretiennent le pays dans un état de sourde irritation et qui annoncent avec une aisance incomparable l'intention de continuer ainsi jusqu'au 20 novembre 1880, ne peuvent admettre une candidature qui est celle du bon sens et de la paix publique. »

« Cela est d'autant plus singulier que, sauf un petit nombre de radicaux blancs, tout le monde s'accorde à admettre, presque à désirer, que le pouvoir du maréchal dure encore six ans et quelques mois. Or, à quoi peuvent bien servir des candidats d'opinion tranchée, sinon à créer des embarras à ce régime qu'on serait terriblement embarrassé de remplacer, s'il se débattait demain devant nous. »

« M. Bruas a été vingt fois mis en évidence par le suffrage de ses concitoyens, qui lui a fait parcourir toutes les étapes des charges municipales et départementales. »

« Quelle est son opinion ? s'écrient ses adversaires. Mon Dieu ! celle de la majorité de la France qui après tout n'est point en révolution et n'entrave point la marche du gouvernement. »

« Nous avons l'ordre : nous avons tout à perdre à l'ébranlement politique et social que détermineraient un plébiscite ou des élections générales. »

« La presse n'a plus la liberté de l'injure et de la haine, mais il lui est permis de discuter paisiblement toutes les questions politiques. La République existe — ce qui doit satisfaire les républicains ; elle n'est pas proclamée solennellement — ce qui paraît suffire à beaucoup de monarchistes. »

« Pourquoi ne pas rester ainsi ? On parle de l'opinion. Est-on bien sûr qu'il y ait une majorité décidée à échanger ce statu quo paisible contre l'inconnu. Le malheur veut que la France, depuis si longtemps fractionnée en partis inconciliables, prenne ces étiquettes trop au sérieux et taquine le pouvoir au lieu de se résigner au fait accompli. »

« Une dernière objection : on accuse M. Bruas d'être orléaniste. C'est le mot d'ordre : républicains et bonapartistes qui ont à leur disposition des centaines de journaux, des comités, des moyens de propagande multiples, un personnel de fonctionnaires honoraires, dénoncent sur tous les tons la grande intrigue orléaniste. Or, les orléanistes n'ont,

en France, que trois journaux dévoués à leur cause et encore y mettent-ils une extrême discrétion : les princes d'Orléans ne font point parler d'eux ; jamais de lettres, jamais de discours, jamais de réceptions ; on ne colporte point leurs portraits dans les villages : de leurs partisans, les uns se sont ralliés comme eux à la légitimité, les autres sont devenus les coryphées de la République conservatrice. »

« Pourquoi ce parti qu'on ne voit point et qui n'agit pas a-t-il l'honneur de tant de rancunes et soulève-t-il de pareilles inquiétudes ? »

A titre de renseignement, et pour faire connaître à nos lecteurs ce que disent et pensent nos adversaires de la candidature de M. Bruas, nous publions les lignes suivantes parues dans le journal bonapartiste du Mans, la *Sarthe*, et signées par le rédacteur en chef de ce journal, M. D. Mallet :

Nous ne croyons pas que les chances de M. Maillé soient fort grandes dans le département de Maine-et-Loire. La lutte ne sera pas ici, comme partout, entre les bonapartistes et les républicains, mais plutôt entre l'empire et la fusion. Nous venons bien qui sera vainqueur. Il importe au moins de signaler dès le principe cette situation toute spéciale qui donne à cette élection son originalité, son caractère à part.

Les fusionnistes, si, par impossible, ils allaient réussir à Angers, ne pourraient pas être bien fiers de leur succès, car il serait unique dans l'histoire du suffrage universel. Depuis plusieurs années et d'ailleurs avec des moyens comme ceux qu'ils emploient ou qu'ils font employer à leurs administrateurs, on diminue singulièrement son mérite et la valeur de ses succès.

L'*Univers* raille, et il a raison, la propagande intéressée que font certains journaux de Paris, sous prétexte de s'occuper de notre élection du 13 septembre.

« Quelques feuilles radicales, dit-il, se font de l'élection de Maine-et-Loire une belle réclame. »

« Le XIX^e Siècle a imaginé, à cette occasion, un genre de propagande dont tous les frais seront d'abord à la charge des abonnés dévoués, et les profits ensuite, s'il y en a, à l'avantage du journal. Rien n'est plus simple. Chaque abonné, après avoir lu son journal, est prié de l'envoyer sous bande à quelque électeur « éclairé et libéral » qui, à son tour, le renverra à un autre, jusqu'à extinction. On suppose que, chemin faisant, la feuille procurera parmi les nouveaux lecteurs des adhérents à la candidature républicaine de M. Maillé... et surtout des abonnés à la caisse du XIX^e Siècle. C'est ingénieux. »

« L'*Opinion nationale* fait mieux les choses ; elle prend les frais à sa charge. »

« Nos abonnés de Maine-et-Loire, dit-elle, sont priés de vouloir bien nous désigner, le plus tôt possible, chacun une centaine d'électeurs influents du département. Nous enverrons, à nos frais, à toutes les personnes ainsi désignées, les numéros de l'*Opinion nationale* où il sera question de l'élection de Maine-et-Loire. »

« C'est moins fin. »

Misère de nous ! ajoute l'*Union de l'Ouest*. En voyant que les journaux parisiens s'occupaient avec tant de zèle de l'élection angevine, nous sentions qu'une pointe d'orgueil

exaltait notre patriotisme local ; nous étions fier de voir notre département tenir une si belle place dans l'opinion publique. Point du tout ! Ce beau zèle n'était que de la propagande de marchand !

Du reste, nous sommes charmé de savoir à quoi nous en tenir. Nous ne faisons pas grand cas jusqu'ici des renseignements faux et ridicules que la presse de Paris édite, chaque jour, au sujet de M. Bruas, de M. Maillé ou de M. Berger, sans compter les candidats qu'elle invente et dont les Angevins n'ont jamais entendu parler ; mais, désormais, il ne faut plus voir en tout cela que les éditions variées d'un boniment pour la recherche de l'abonné.

Le comité électoral républicain de l'arrondissement de Saumur, qui soutient la candidature de M. Maillé, est ainsi composé :

MM. Bodin, ancien maire de Saumur, révoqué, conseiller municipal, président ; Chollet, conseiller municipal, vice-président ; Combier, conseiller municipal, trésorier ; Piéron, secrétaire ; Abellard, conseiller général et conseiller municipal ; Destre ; Frebort, Alphonse Gauron ; Jacob, conseiller municipal ; Luard, conseiller municipal ; Henri Rolland, rédacteur du *Courrier de Saumur*.

Pourquoi MM. les républicains n'ont-ils pas offert la candidature à M. Béchet, qui est en prison pour avoir combattu pour eux ? Être maire révoqué, c'est quelque chose ; mais être privé de la liberté est, ce semble, beaucoup plus méritoire.

Nous avons publié les professions de foi de MM. Bruas, Maillé et Berger. Eh bien, il paraît que cette façon d'agir n'est pas dans les habitudes de nos adversaires. Ainsi, certain organe radical qui, depuis le milieu de la semaine dernière, sert chaque jour à ses lecteurs le boniment de M. Maillé, n'a pas cru devoir publier encore les circulaires de MM. Bruas et Berger. Selon l'évangile radical républicain, il faut croire que la lumière doit toujours rester sous le boisseau.

Chronique générale.

Le Rappel se donne le malicieux plaisir de constater chez les écrivains politiques du centre droit une tendance de conversion aux maximes bonapartistes. Il s'empare d'un article très-vif du *Journal de Paris* pour y relever des déclarations qui en vérité n'eussent pas déparé le discours d'un ministre sans portefeuille au Corps législatif de l'Empire :

« Ce pays-ci, indifférent sur les hommes et les gouvernements moyens, veut, avant tout, se sentir gouverner. Toutes les fois qu'un chef d'Etat lui dira : « J'ai le pouvoir, je veux le garder, et gare à qui y touchera ! » le pays obéira à cet homme. On le critique, on le « blaguera », parce qu'on « blague » tout, chez nous ; mais on ne portera pas la main contre lui. Quelles critiques, quelles plaisanteries n'a-t-on pas adressées au prince Louis ? C'était un taciturne, un faible d'esprit. Trois mois de pouvoir ! et il tomberait au milieu de la risée universelle. »

« Le prince Louis nous a gouvernés vingt ans par la seule vertu de sa volonté. Est-ce que le roi Louis-Philippe n'aurait pas conservé la couronne, s'il avait donné l'ordre au maréchal Bugeaud de tirer sur les émeutiers ? Sa bonté répugna à sa juste sévérité. Tout homme au pouvoir, qui veut y rester, y reste. M. le maréchal de Mac-Mahon a l'armée dans sa main. Personne, en France, ne peut le renverser, du moment qu'il est décidé à se maintenir à la tête de l'Etat par la force dont il dispose. Or, il y est décidé. »

« Sa réponse à M. Fidèle Simon, comme sa réponse à M. Hovius, dont M. Loyselet vient de rétablir le texte, ne permet plus d'en douter. C'est ce que le pays demande avant tout. C'est aussi pourquoi le pays peut vivre en paix. L'opposition est impuissante à renverser le chef d'une armée de 500,000 hommes. — Louis Teste. »

Le Rappel réplique vertement :

« Cela peut être vrai, malheureusement, quand ce chef n'est pas honnête, et nous en avons fait l'expérience de vingt ans rappelée par le *Journal de Paris*. Mais il nous semble que ces ex-libéraux font une singulière figure en s'accrochant à un pouvoir d'une situation semblable. Ces messieurs se sont quelquefois vantés d'avoir repoussé M. le comte de Chambord au nom des libertés du pays. Il est permis de se demander cependant si Henri V eût donné à la France, pour article unique de la Charte, cette maxime du *Journal de Paris* :

« Le roi, étant le chef d'une armée de 500,000 hommes, demeure libre de faire tout ce qui lui plaira. »

Non, il n'est pas sérieusement permis de supposer un tel article dans une Charte royale.

Le correspondant parisien du *Courrier de Bruxelles* nous fait confidence de certains détails rétrospectifs sur le fameux hôtel de M. Thiers :

« A propos, dit-il, de cet hôtel, dont le *Figaro* faisait dernièrement une description enchanteuse, il m'est revenu quelques détails anciens, mais curieux. Vous savez qu'il a été rebâti sur les fonds alloués par la Chambre au Président de la République à titre d'indemnité ou de récompense nationale ; mais vous ne savez pas comment. »

« C'était au lendemain du jour où la Commune venait d'ordonner la démolition de la maison de M. Thiers. Dans je ne sais plus quelle commission, M. de Ressaiguier observa qu'en présence d'un pareil décret, il serait convenable de dédommager M. Thiers qui souffrait préjudice pour le bien public, en faisant rebâti sa maison aux frais de l'Etat. »

« Tout le monde connaissait le petit hôtel de la place Saint-Georges, fait de moellons et de torchis. On se dit que la dépense, tout payé, irait à 200 ou 250,000 fr. ; mais, pour faire les choses généralement, on crut bon d'en référer à M. Thiers sur la valeur de l'immeuble détruit et sur la dépense approximative de la reconstruction. »

« Des délégués vinrent soumettre l'idée de M. de Ressaiguier à M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui répondit avec beaucoup d'empressement, que M. Thiers serait très-sensible à cette marque d'attention et qu'il se chargeait d'obtenir de lui l'évaluation des frais. M. Thiers fit remettre un mémoire s'é-

levant à 4,600,000 fr., dans lequel entraient en compte tous les objets mobiliers de l'ancien hôtel, et jusqu'à la batterie de cuisine, que M^{lle} Dosne n'avait point oubliée !

» Grande fut la stupéfaction générale quand le mémoire fut présenté. Mais on était engagé, il fallait s'exécuter. Comme moyen terme, on s'adressa à l'architecte du Corps-Législatif, M. Joly, qui dressa un devis s'élevant seulement à 4,060,000 fr. Le crédit fut voté, aux applaudissements peu sincères de l'Assemblée, qui savait ce qu'il allait en coûter au pays dans un temps où les finances étaient si obérées.

» Le lendemain, M. Thiers fit toucher en or la somme votée par l'Assemblée. L'or passa dans ses caisses, et il fit sortir de son portefeuille une valeur égale avec laquelle il acheta de l'emprunt, ce qui lui rapporta un bénéfice de 160,000 fr., sans compter l'encaisse métallique. »

Depuis qu'il est question de la reconnaissance du gouvernement de Madrid, il semble que les troupes républicaines n'éprouvent plus que des échecs. La guerre est poussée en ce moment avec une vigueur extrême par les carlistes. Le siège de Puycerda avance rapidement, dit-on. Un général carliste, Alvarez, vient de s'emparer de Haro, dont la garnison a été faite prisonnière, et le bruit se répand que Moriones, après avoir refusé la bataille que lui offraient ses adversaires, serait en pleine retraite.

Tout cela, il est vrai, mérite confirmation, et l'on sait avec quelle réserve il convient d'accueillir les nouvelles de la guerre espagnole qui nous arrivent de l'un ou de l'autre camp.

Pour comble de disgrâce, voici que les États-Unis, la seule grande puissance qui ait jusqu'à ce jour reconnu la république espagnole, viennent d'envoyer à leur ministre à Madrid, M. Cabeb Cushing, l'invitation d'insister auprès du cabinet de Madrid, en vue d'obtenir un prompt règlement des indemnités et réparations auxquelles l'affaire du *Virginius* a pu donner lieu. Le cabinet madrilène, qui croyait cette affaire enterrée, s'aperçoit avec chagrin que si les États-Unis savent se montrer faciles et coulants en matière purement politique, il n'en est pas de même sur les questions pécuniaires. Dans l'état actuel des finances espagnoles, la présentation de cette petite note à payer ne laissera pas que d'embarrasser le gouvernement.

Le roi Louis de Bavière a quitté Paris le 28. Il est parti par le train-poste de huit heures trente minutes du matin. Le comte de Berg a été reconduit à la gare de Strasbourg par l'ambassadeur, prince de Hohenlohe. Il a été reçu par le chef de gare, et est monté dans un compartiment spécial, avec son grand écuyer, le comte de Holnstein.

Le *Temps* assure que le brusque départ du roi de Bavière résulterait du mécontentement causé au jeune roi par un article inséré dans un journal du matin.

Cette supposition est certainement inexacte : dès l'arrivée du roi, le départ de Paris était fixé à jeudi soir.

Le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne, s'est rendu samedi au palais de l'Élysée, où il a eu l'honneur d'être reçu en audience par le maréchal de Mac-Mahon. Le prince de Hohenlohe a porté officiellement au maréchal l'expression des vifs remerciements du roi Louis II, pour l'accueil plein de courtoisie dont ce souverain a été l'objet de la part des autorités françaises pendant son séjour à Paris.

L'ambassadeur a pris en même temps congé du duc de Magenta ; il est parti le soir pour Berlin, d'où il se rendra dans ses terres en Bavière ; il doit revenir à Paris au commencement du mois de novembre.

Le roi de Bavière a fait remettre à M. le préfet de police une somme de quatre mille francs pour les pauvres de Paris.

Le ministre de l'intérieur vient d'interdire la vente en France du journal anglais *The Hour*. Cet interdit a pour cause la publication par ce journal de lettres sur Bazaine.

Un arrêté du préfet du Rhône rétablit à Lyon la taxe du pain de ménage à dater du 4^e septembre.

Le *Gaulois* annonce l'arrestation à Nice du capitaine Doineau, comme complice de l'évasion de Bazaine.

Le couronnement de la colonne Vendôme a été posé jeudi dernier.

Cette opération finale de la reconstruction du monument n'a été accompagnée d'aucune espèce d'inauguration.

Il n'y aura pas non plus le jour où sera replacée la statue et où tomberont les derniers échafaudages.

C'est le désir formel du maréchal de Mac-Mahon.

Il y a une quinzaine de jours, M. le maire de Narbonne fut indignement outragé, sous le péristyle du café Valette, par le citoyen Berthomieu, ancien conseiller municipal en 1848 et 1870.

Le tribunal correctionnel a condamné Berthomieu à quinze jours de prison et 500 fr. d'amende.

CONFÉRENCE DE BRUXELLES.

La conférence de Bruxelles a terminé ses travaux. Nous lisons à ce sujet dans le *Nord* :

« La conférence a eu vendredi sa séance de clôture. A la fin de cette réunion, M. le baron Jomini a annoncé à ses collègues que S. M. le roi des Belges avait daigné lui envoyer le grand cordon de l'ordre de Léopold. Les délégués des gouvernements ont chaleureusement félicité le président de la conférence de cette haute marque de distinction, qui est un nouveau témoignage des sympathies du roi des Belges pour l'œuvre du Congrès, en même temps qu'elle est une récompense largement méritée pour l'esprit de conciliation, le dévouement et le tact que M. le baron Jomini a apportés à la direction des travaux de la conférence.

» La plupart des délégués ont déjà signé le protocole final ; quelques-uns attendent, pour le faire, les dernières instructions de leurs gouvernements. »

Mercredi dernier, la conférence s'était réunie dans un banquet donné en l'honneur des ministres et des délégués belges. A l'issue de ce banquet, les délégués russes ont adressé à l'empereur Alexandre un télégramme dont voici le texte, d'après le *Nord* :

« La conférence de Bruxelles, réunie en un banquet solennel avant sa clôture, acclame chaleureusement Votre Majesté comme l'auguste promoteur d'une œuvre d'humanité à laquelle elle associe ses vœux et ses efforts. »

MM. les délégués de Russie ont reçu en réponse, ajoute le même journal, le télégramme suivant de M. le gérant du ministère des affaires étrangères :

« L'empereur, très-sensible à la démonstration, vous charge de remercier la conférence. »

Le président a fait part de cette réponse à ses collègues à la dernière séance.

Depuis plusieurs jours, les feuilles publiques dissertent à perte de vue sur le cas de M. Hovius, le président du tribunal de commerce de Saint-Malo, qui sommait le maréchal de faire proclamer la République. A ce propos, le correspondant parisien du *Nord* rappelle le souvenir d'un incident du même genre qui signala le passage au Mans du duc de Nemours en 1843 :

« Le maire du Mans, M. Trouvé-Chauvel, qui fut depuis, sous la république de 1848, préfet de police, puis ministre des finances, lui adressa une allocution dans laquelle, prenant texte de la loi qui conférerait éventuellement au prince la régence, il lui faisait un cours de gouvernement, lui indiquant quels seraient ses devoirs et quels étaient les aspirations et les préoccupations du pays.

» Le duc de Nemours lui répliqua : « ... Pour défendre les intérêts de la ville, vous avez une qualité spéciale... Quant aux intérêts généraux du pays, vous le compre-

nez sans peine, votre autorité n'est que celle de tout citoyen, et l'opportunité de les traiter ici d'une manière trop explicite peut même être contestée. Sans doute, tout Français a le droit de publier ses opinions, mais vous n'ignorez pas par quelles épreuves elles doivent mériter le titre de volonté nationale. Vous n'ignorez pas qu'il y a des Chambres, que le pays nomme des représentants, et que leur Assemblée fait entendre par sa majorité une voix qui n'a jamais été méconnue. Il serait inutile de développer ici des idées qui n'auraient point de solution, et de perdre en discussions sans objet le temps trop court destiné à une entente bienveillante. » Voilà certainement ce qui peut s'appeler une véritable volée de bois vert.

» La réponse du duc de Nemours fut un événement ; cependant, bien que M. Thiers fût alors dans l'opposition, elle fut trouvée très-correcte et ne provoqua aucune interpellation. Mais ce n'est pas tout : une ordonnance royale prononça la dissolution du conseil municipal du Mans. Cette ordonnance était contresignée par M. Duchâtel, dont le fils, aujourd'hui membre du groupe du centre gauche qui confine aux radicaux, ne manque aucune occasion de s'indigner contre toute dissolution d'un conseil municipal. »

Plusieurs journaux ont annoncé que M. le chef d'escadron d'état-major Watrison avait été envoyé de Perpignan avec mission de présider aux mesures qui doivent préserver l'accès du territoire français contre les incursions des carlistes assiégeant Puycerda.

Le *Moniteur universel* raconte que M. le commandant Watrison, afin de mettre un terme aux erreurs de pointage des batteries assiégeantes, s'est rendu à Aja. Là il a fait connaître au représentant du général Saballs qu'au cas où les carlistes feraient encore des incursions sur notre territoire ou continueraient à le couvrir de projectiles, il serait forcé de faire reculer leurs détachements.

La démarche du chef d'escadron Watrison n'ayant produit aucun effet, cet officier a fait prendre les armes, le 25, au bataillon du 45^e de ligne et au peloton du 8^e chasseurs qu'il a à sa disposition. Ce mouvement a aussitôt décidé les carlistes à reporter en arrière leurs lignes de tirailleurs et à régler leur tir d'une façon plus conforme au tracé politique.

Du reste, et par mesure de précaution, une section d'artillerie vient d'être envoyée de Mont-Louis à Bourg-Madame. L'autorité militaire a, en outre, pris toutes les mesures nécessaires pour faire dorénavant énergiquement respecter notre frontière.

On lit dans le *Moniteur universel* :

« Le ministre de la guerre, sur l'avis du commandant en chef du 16^e corps, a donné l'ordre à M. le général Barry, commandant la 32^e division d'infanterie et la 44^e division militaire à Perpignan, de se rendre à Bourg-Madame.

» La présence de cet officier général sur la frontière même est motivée par la nécessité de prendre des mesures énergiques afin de préserver notre territoire contre les violations des carlistes qui assiègent Puycerda. »

Le *Moniteur* ne nous dit pas si l'on a pris en même temps des mesures pour empêcher le ravitaillement de Puycerda par la France.

On lit dans le *Soir* :

Il est difficile de ne pas remarquer que toutes les fois que les journaux de Madrid ont à parler d'un succès remporté par les carlistes, ils le font aussi brièvement que possible, et rachètent cette pénurie de renseignements par un grand luxe de détails sur les actes de cruautés qu'ils imputent à leurs adversaires.

» C'est ainsi qu'aujourd'hui, après avoir mentionné en quelques mots à peine le passage de l'Ebre par un détachement carliste et l'entrée de celui-ci à Calahorra, ces mêmes dépêches de Madrid s'étendent longuement sur la barbarie de Saballs faisant fusiller les douaniers de Wallfogona. Sans savoir ce qu'il en est sur cet acte de Saballs, du moins est-il certain que ce reproche de cruauté ne s'adresse pas aux seuls carlistes.

» Aujourd'hui même, nous lisons dans

une correspondance adressée à la *Pall Mall Gazette*, journal d'ailleurs favorable aux troupes du maréchal Serrano, que celles-ci avaient massacré dans les hôpitaux d'Olot tous les blessés carlistes, et qu'à Sommo-ter l'ordre de fusiller les prisonniers carlistes. »

Nouvelles extérieures.

ALLEMAGNE.

Le *Times* publie la dépêche suivante de Berlin, 27 août :

« Le gouvernement prussien soupçonne que le clergé des diocèses dont les évêques sont emprisonnés est dirigé par des personnes secrètement nommées par le Pape. De grands efforts sont faits pour arriver à découvrir cette nouvelle organisation de l'Église papale. »

Attendons-nous à lire un de ces jours dans le *Times* : On nous écrit de Berlin que M. de Bismark a donné ordre d'arrêter, partout où on les rencontrera, la Foi, le Dévouement et l'Obéissance.

On écrit de Linz :

Depuis quelque temps on voit fonctionner presque ouvertement dans la Haute-Autriche une ligue de propagande prussienne. Un de ses principaux moyens d'action consiste à répandre des images populaires à la gloire de l'Allemagne, c'est-à-dire de la Prusse.

Ainsi, cette année, on a distribué dans ces contrées plusieurs millions de cahiers à l'usage des écoles, dont la couverture est historiée de sujets tels que le portrait du prince impérial d'Allemagne, des épisodes de la guerre de 1870, etc. Le colportage de ces images prend des développements énormes. Les autorités autrichiennes n'osent ou ne peuvent entraver l'œuvre prussienne.

ESPAGNE.

On lit dans l'*Indépendant des Pyrénées-Orientales* :

« Tous les journaux de Paris, sur la foi de l'*Agence Havas*, parlent du *Dieu d'Olot* qui bombarde Puycerda.

» La fameuse pièce en question porte le nom de *Deu*, l'énergique maire d'Olot, qui la fit couler. Après la mort de M. Deu, les carlistes s'emparèrent d'Olot et du canon à qui ils conservèrent le nom qu'il portait. »

L'*Agence Havas* se fait télégraphier de Madrid (via Lisbonne) ce qui suit :

« La *Correspondencia* publie des détails horribles au sujet des douaniers qui ont été fusillés par ordre de Saballs à Wallfogona (Catalogne). Un seul, sur 84, a échappé au massacre. »

La *Correspondencia* est un journal mal famé, dont l'autorité peut valoir tout juste ce que vaudrait chez nous tel journal rédigé par Rochefort ou quelqu'un de ses adeptes. Ses nouvelles sont donc tout simplement à mettre en quarantaine. Pour en faire justice, il suffit de les citer.

Nouvelles militaires.

Dans toutes les grandes manœuvres qui vont avoir lieu dans certains corps d'armée, les deux camps seront uniformément composés, l'un, de bataillons de guerre et de portions actives, l'autre, des dépôts et des soldats de la deuxième portion des contingents.

On regrette, en général, dans l'armée, qu'on n'ait pas pris cette occasion de faire quelques essais de mobilisation et de rappeler les réserves pour les faire entrer au moins dans les compagnies uniquement formées de jeunes soldats à peine instruits et n'ayant pas même fait un seul tir.

De telles manœuvres ne peuvent encore donner aucun bon résultat.

Plusieurs projets d'uniforme pour l'armée territoriale ont été déposés au ministère de la guerre. Aucun d'eux n'a encore été accepté. L'intention du ministre est que la

tenue nouvelle ne diffère de la tenue de l'armée active que par la différence de nuance pour le collet et d'insigne brodé sur ce collet.

L'armée territoriale n'aura également point d'épaulettes.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le Figaro a pu se procurer la liste des invités au déjeuner offert, à la préfecture d'Angers, par le maréchal-président; nous reproduisons cette liste, en faisant observer que les invitations sont faites directement par le cabinet du maréchal :

« MM. de Cumont, Caillaux, Grivart, le général du Barail, Métivier, premier président; Merlet, préfet de Maine-et-Loire; M^r Freppel, le comte de Civrac, député, président du conseil général; le comte de Falloux, M. Bruas, le candidat septennaliste, président de la commission départementale; MM. le comte de Maillé, Ambroise Joubert, Chatelin, Montrieux, Max Richard, Mayaud, Delavau, de la Bouillierie, Hamille, députés; le baron Le Guay, préfet de Lille; le général Bastoul, le maire de Trélazé, etc., etc. »

Un pèlerinage à Notre-Dame de Guérisson aura lieu, cette année, à Russé, le 8 septembre.

Grand'messe à dix heures et demie. — Vêpres à trois heures, suivies du sermon et du salut solennel.

PÈLERINAGE D'ANGERS A LOURDES.

Par suite de circonstances imprévues, le train annoncé pour le 21 septembre au départ de Cholét ne peut avoir lieu.

En conséquence, les deux départs d'Angers à 40 h. et à 44 h. du matin sont maintenus tels qu'ils avaient été primitivement indiqués.

Par les soins de la Société des arts réunis de Laval, une exposition des beaux-arts a été organisée. Elle s'ouvre aujourd'hui mardi, 4^e septembre, au palais de l'industrie de Laval. Plus d'un millier de tableaux divers, chefs-d'œuvre de nos grands peintres, sont déjà réunis dans ce vaste établissement. L'exposition est superbe, et les populations de l'Ouest ne manqueront pas d'aller la visiter avec intérêt.

Des instructions viennent d'être envoyées à tous les comptables publics pour leur interdire de remettre en circulation les billets de 25 francs dont la Banque opère successivement le retrait. Ces instructions leur prescrivent de faire usage, pour les paiements, de l'or et de l'argent autant que possible.

Variétés.

MATRIMONIA.

Quand les poètes ou les peintres ont voulu représenter les plus grands fléaux de l'humanité, ils ont écrit ou tracé des images de femmes. Voyez : la Guerre, la Famine, la Peste, les Parques, les Furies, les Harpies, les Sirènes, la Mort.

Il est vrai, ajoute Alphonse Karr, que les plus belles choses sont également représentées par des femmes : la Justice, la Vertu, la Pitié, la Bienfaisance, la Gloire, etc.

C'est que les femmes sont extrêmes en tout, et que si leur beauté et leurs vertus sont supérieures aux vertus et à la beauté des hommes, un homme serait en vain le plus beau et le plus méchant des hommes, on trouvera toujours qu'une femme laide et méchante est cent fois plus laide et cent fois plus méchante que lui.

Le système d'éducation des femmes contribue énormément à développer ces imperfections morales, et tant de réformateurs ont parlé et se sont égarés sur ce sujet, qu'on a fini par les accuser de radotage, en disant que le monde est très-bien organisé ainsi, que tout va au mieux, qu'il n'y a que les imbéciles qui se plaignent, et que, par conséquent, il ne faut rien changer à ce qui est.

Prenez une jeune fille, dans une famille quelconque : je parle bien entendu de celles qui ont le temps, les loisirs ou la fortune suffisante pour s'occuper de cette éducation, qui est malheureusement impossible pour les classes travailleuses, obligées de disputer leur vie à la misère et que le moindre chômage abat; dit-on, à chaque instant, à cette jeune fille : tu seras un jour mère de famille? Lui met-on dans la cervelle la pensée grave de cet avenir? L'y prépare-t-on, enfin, par des préceptes, par des exemples?

Ah! bien oui, on s'en garde comme de la peste. On lui dit : quand tu seras grande! quand tu te marieras! De sorte que tout consiste à grandir et à se marier. Grandir, c'est l'affaire de la nature, et l'on trouve toujours qu'elle va bien lentement; aussi des impatiences, des pleurs, des attaques de nerfs, des révoltes sourdes qu'on ne sait à quoi attribuer et qui n'ont leur source que dans le rapide accroissement des petites camarades qui semblent aller plus vite.

Quand la mère permet à sa fille de grandir, c'est-à-dire quand elle n'est pas jalouse de ses charmes naissants, cela va bien, la petite s'en donne à bouche que veux-tu, car elle mange avec fureur, persuadée que c'est le meilleur moyen; elle se hausse en se regardant dans la glace, supputant les centimètres qu'il y a encore à atteindre, montant sur des tabourets pour essayer les jupons de maman, se garnissant les hanches et la poitrine pour juger des effets tant attendus; c'est une comédie incessante et qui n'a que Dieu pour témoin. On sait que son indulgence est sans bornes.

La voilà grande, elle devient réfléchie et observe tous les jeunes gens qui, par la position de leurs parents, semblent réunir les conditions rêvées d'un mari; elle va de soirée en soirée, ardente au bal, avide des émotions de théâtre, cherchant partout cet homme qui lui donnera la liberté, le bien suprême, le seul but de sa vie.

Et pour marcher sûrement à la conquête, il s'agit d'être bien coiffée, avant tout, car de la coiffure seule dépend l'attitude du visage et sa meilleure manière de séduire. Il y a des poèmes entiers dans la composition d'une boucle; un bandeau relevé d'un demi-centimètre a une importance capitale; ce qu'une tresse mal équilibrée peut amener de complications, on n'en a pas d'idée, et maintenant que la mode est aux perruques, les échafaudages de cheveux d'emprunt aident singulièrement à grandir la taille de celles qui sont restées nabotes, malgré les bifecks et les talons.

Régir une maison, un ménage, si l'on n'en sait pas le premier mot, on s'en inquiète bien! On fera comme maman, qui se repose de ce soin sur les gens ou sur des gouvernantes habiles à faire leur pelotte. Qu'importe d'être un peu volée, pourvu que l'on s'amuse.

Ce que l'on demande au mari, avec la liberté, c'est la libre disposition de tout ce qui sert à satisfaire la soif du plaisir qu'on a entretenue pendant des années. Comme on est charmante, irrésistible, il ferait beau voir qu'il résistât.

Le jeune homme qui, de son côté, n'a connu jusqu'à ce jour que des femmes galantes et dévorées des mêmes desirs, qui n'a su leur résister que dans les proportions de sa bourse, ferme les yeux et laisse aller. Comme il était sans force devant les pièges et les manœuvres des impures, il est séduit par les petites mines de l'innocence, et, persuadé qu'une seule de ses larmes est sincère, il accordera au centuple ce qu'il laissait dérober autrefois à la suite d'un déluge de pleurs de commande.

Mais le doux problème, tant cherché, d'être aimé pour soi-même paraît si bien réalisé dans le printemps du mariage, que le jeune homme n'est désillusionné qu'avec peine. Ce n'est qu'au premier embarras d'argent qu'il sera désillusionné; alors, sa résistance sera traitée bien plus indignement que par les impures des folles années. On le mettrait à la porte autrefois; à présent, c'est un front de marbre, une sécheresse, des attitudes cent fois plus cruels.

Ah! tu as cherché une femme qui brille, mon ami, plutôt qu'une âme pure et virgine; tu n'as que ce que tu mérites! Paye les frais de ta vanité et de ton orgueil; on t'a pris pour cela. Tu trouves, maintenant que tu es mari, que ces femmes-là, qui te séduisaient tant lorsque tu étais célibataire, sont de petits monstres odieux; c'est bien fait.

Mais voilà! De nos jours, dit-on, on n'a pas le temps d'étudier; il faut bien se laisser aller aux apparences. Les considérations de famille, de position, d'alliances sont si impérieuses! Si vous vous mariez pour être marié et non pour être heureux, ne vous plaignez pas.

Un sceptique disait un jour : Je ne peux pas voir un homme demander une femme en mariage sans admirer jusqu'où peut aller l'audace humaine. — *Chrysale.*

(La Liberté.)

UN EMPLOI A LA COUR.

Un jour que la reine Marie Leckinska attendait l'ambassadeur de Prusse, s'apercevant que son lit de parade était couvert de poussière, elle en fit l'observation à M^{me} de Luynes, sa dame d'atour.

Alors M^{me} de Luynes appela un valet de service pour abattre cette poussière, à quoi le valet répondit qu'il ne pouvait empiéter sur les droits de ses confrères, et qu'il fallait envoyer chercher un valet de chambre tapissier.

Celui-ci ayant été mandé, répondit qu'il n'était pas de service et qu'il n'oserait, dans la crainte de perdre son emploi, remplacer un confrère dans les ordres de la reine.

Le valet de chambre tapissier de service arriva à son tour et répondit que les tapissiers étaient à la vérité chargés du lit de la reine, mais que le lit de parade était rangé dans la classe des canapés et fauteuils, et par conséquent réputé meuble; qu'il fallait donc s'adresser aux employés du garde-meuble, attendu que si l'intendant du château apprenait qu'un des hommes de service se fût chargé d'un honneur qui ne lui appartenait pas, il pouvait le priver de sa charge.

Là-dessus la reine, riant aux éclats, prit son mouchoir et abattit elle-même la poussière.

Si elle n'eût eu recours à ce moyen, bien certainement cette fameuse poussière fût restée sur le lit de parade et sous les yeux de l'ambassadeur.

Faits divers.

L'affaire de la canonisation de Jeanne d'Arc poursuit son cours. Mgr l'évêque d'Orléans a récemment institué un tribunal d'informations. Voici le questionnaire auquel auront à répondre les membres du tribunal :

1. Détails sur les père et mère de la servante de Dieu, Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans.
2. Son enfance.
3. La charité qu'elle témoignait dès lors pour les pauvres.
4. Sa conduite pendant le temps qu'elle passa chez ses parents.
5. Sa piété, particulièrement envers la sainte Vierge.
6. Sa vertu de religion et son empressement à remplir tous ses devoirs de catholique.
7. Son amour de Dieu, sa dévotion, son oraison, son attention à la présence de Dieu.
8. Son acquiescement à la volonté de Dieu.
9. Ses apparitions et ses révélations.
10. Son don de prophétie.
11. Son innocence et sa simplicité.
12. Son mépris des biens et des honneurs du monde.
13. Sa magnanimité.
14. Sa foi, son espérance, sa charité pour son prochain, pour les pauvres, pour ses ennemis (vertus théologiques).
15. Sa prudence (vertu cardinale).
16. Sa justice (vertu cardinale).
17. Sa force d'âme (vertu cardinale).
18. Sa tempérance (vertu cardinale).
19. Sa chasteté.
20. Son humilité.
21. Sa patience.
22. Sa douceur.
23. Son obéissance.
24. Ses miracles.
25. Sa réputation de sainteté pendant sa vie militante et après sa mort.
26. La vénération des peuples pour Jeanne d'Arc pendant sa vie et après sa mort.
27. Sa captivité (23 mai 1430), son procès, sa condamnation, son martyre, sa mort (30 mai 1431).
28. Rescrit du Pape Calixte III ordonnant la procédure de révision du procès de condamnation de la servante de Dieu (14 juin 1455).

Sentence définitive de la réhabilitation (7 juillet 1456).

29. La foi de Jeanne d'Arc en sa mission, sa fermeté à l'affirmer et à imposer sa conviction.

30. Quelles vertus éclatent en elle dans ses interrogatoires à Chinon et à Poitiers.

Etude de ses réponses.

D'après le nouveau volume officiel de la statistique de la France pour 1872, la France renferme 35,362,253 Français et 740,668 étrangers. Les Français proprement dits se divisent ainsi :

Nés dans le département qu'ils habitent, 30,676,943; — nés dans d'autres départements que celui qu'ils habitent, 4,543,764; — Alsaciens et Lorrains ayant opté, 426,243; — étrangers naturalisés Français, 45,303.

La liste suivante indique la répartition des étrangers proprement dits, c'est-à-dire non naturalisés :

Belges, 347,558; — Italiens, 442,579; — Alsaciens et Lorrains n'ayant pas opté, 64,808; — Espagnols, 52,954; Russes, 52,950; — Polonais, 42,834; — Suisses, 42,830; — Allemands, 39,364; — Anglais, Ecossais et Irlandais, 26,003; — Hollandais, 17,077; — Suédois, Norvégiens et Danois, 7,328; — Américains du Nord et du Sud, 6,859; — Autrichiens et Hongrois, 5,416; — Chinois, Hindous et autres Asiatiques, 3,843; — Turcs, Grecs, Valaques, etc., 4,173; — Nationalités non spécifiées, 9,826.

Parmi les noms inscrits sur les contrôles de l'armée territoriale du 8^e arrondissement se trouvent le comte de Paris et M. Gambetta; ils appartiennent à la classe de 1858.

Au dire du *Courrier du Bas-Rhin*, un grand danger a menacé le train-express de Paris-Vienne, dans lequel se trouvait le roi de Bavière. Peu avant son passage à Sarrebourg, un garde-voie remarqua une rupture aux rails qu'il était impossible de réparer, vu le peu de temps qui restait jusqu'à l'arrivée du train. Le garde-voie ne pouvait donc qu'employer tous les moyens pour l'arrêter et courut au-devant de lui le drapeau rouge à la main.

Le train ayant eu un retard d'un quart d'heure, le garde-voie put faire un assez long trajet et, à la vue du signal, tous les efforts réunis parvinrent heureusement à arrêter le convoi à la distance de 40 ou 42 mètres du point dangereux, ce qui était d'autant plus difficile qu'en cet endroit la voie a une pente assez considérable. Un nouveau rail ayant été posé, le train dans lequel se trouvait le roi de Bavière, dans son propre wagon, put continuer sa marche. Il paraît que Sa Majesté a appris pourquoi le convoi s'était arrêté tout à coup en plein champ, car il a fait don au personnel qui l'accompagnait de la somme de 500 francs.

Dernières Nouvelles.

M. Schneider va beaucoup mieux. Voici le bulletin de sa santé, avant-hier soir :

« L'amélioration signalée hier a fait de sensibles progrès, qui permettent d'espérer une heureuse terminaison. »

» D^r CANCEL. — D^r BARTHEZ. »

Pour les articles non signés : P. GODOT.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

N^o 4644. — 29 Août 1874.

Texte : Histoire de la semaine. — *Courrier de Paris*, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures : Le Congrès de Stockholm; — Correspondance d'Espagne; — La mission française aux ruines cambodgiennes; — La Manufacture des Tabacs; fabrication des tabacs; — Don Nicolas Avallaneda; — Don Mariano Acosta. — Bulletin bibliographique. — La Dame de compagnie, nouvelle par M^{me} E. de Villers (suite). — De la politesse et de quelques usages mondains (suite). — Revue financière de la semaine. — Revue comique du mois, par Bertall. — Faits divers.

Gravures : Le Congrès anthropologique de Stockholm. — Evénements d'Espagne (5 gravures). — La mission française aux ruines Cambodgiennes; entre Bing-Mealen et

Angkor ; — Un bivouac ; — Transport sur le torrent de Pracan des sculptures rapportées en France ; — Arrivée de la mission française aux ruines d'Angkor. — La Manufacture des Tabacs : fabrication des cigares : écotage et étalage ; — Roulage du cigare. — Revue comique du mois, par Bertall (12 sujets). — Don Nicolas Avallaneda. — Don Mariano Acosta. — Echecs. — Rébus.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^o,

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITRE, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 84^e fascicule, POU à PRÉ, est en vente.

PLUS DE DENTS GATÉES
Par l'emploi du Dentifrice du Chimiste
GOULARD
Recommandé par les sommités médicales
Prix : 3 francs.
Se trouve chez les principaux Parfumeurs et Pharmaciens.

Dépôt à Saumur, chez M. HENRI HACHET, COIFFEUR, Rue d'Orléans.



POMPE ROTATIVE

CONSTRUITE SPÉCIALEMENT POUR LE TRANSVASEMENT des vins, huiles, essences, etc.

Débit de 2,000 à 9,000 litres à l'heure.

J. MORET et BROQUET, Construct^{rs} brevetés s. g. d. g. 121, rue Oberkampf. — Paris.

Envoi franco de prospectus.

Représenté à Tours par M. DELABORDE, rue de la Galère. (383)

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie,

chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc. cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,314.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIÈRE, curé.

Cure N° 78,364.

M. et M^{me} Léger, de Maladie de foie, diarrhée, umeur et vomissements.

Cure N° 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'Épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans ; la Revalescière l'a rajeuni. « Je pêche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière en boîtes, de 2 fr. 25 c. ; de 576 tasses, 60 fr. Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMON, épiciers, rue Saint-Jean ; M^{me} GONDRAND, épicière, rue d'Orléans ; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, à Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été.

Départs de Saumur pour Poitiers :

5 heures 45 minutes du matin.
11 — — — — —
6 — 10 — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :

5 heures 40 minutes du matin.
10 — 35 — — — —
5 — 35 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 AOUT 1874.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	63	70	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	690	10	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	427	50	»
4 1/2 % jouiss. mars.	93	10	»	Crédit Mobilier.	285	1	25	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	580	5	»
4 % jouissance 22 septembre.	75	50	»	Crédit foncier d'Autriche.	545	»	»	Société autrichienne, j. janv.	727	50	»
5 % Emprunt 1871.	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche.	545	»	»	OBLIGATIONS.			
Emprunt 1872.	99	37	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	337	50	»	Orléans.	297	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	220	»	»	Est, jouissance nov.	535	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	294	50	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	443	50	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	915	»	»	Est.	291	50	»
— 1865, 4 %.	490	»	»	Midi, jouissance juillet.	635	3	75	Nord.	305	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	306	»	»	Nord, jouissance juillet.	1087	50	»	Ouest.	289	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	279	75	»	Orléans, jouissance octobre.	575	»	»	Midi.	292	50	»
Banque de France, j. juillet.	3890	»	»	Orléans, jouissance octobre.	575	»	»	Deux-Charentes.	260	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	542	50	»	Orléans, jouissance octobre.	575	»	»	Vendée.	260	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	480	»	»	Orléans, jouissance octobre.	575	»	»	Canal de Suez.	490	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	265	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	903	»	»				
Crédit Foncier, act. 500 f., 250 p.	892	50	»	Compagnie parisienne du Gaz.	788	75	»				
				Société Immobilière, j. janv.	33	75	1				
				C. gén. Transatlantique, j. juill.	360	»	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 4 mai 1874).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 08 minutes du matin, express-poste, s'arrête à Angers omnibus.
6 — 45 — — — — —
9 — 01 — — — — —
1 — 33 — — — — —
4 — 19 — — — — —
7 — 27 — — — — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte
8 — 20 — — — — —
9 — 50 — — — — —
12 — 38 — — — — —
4 — 44 — — — — —
10 — 28 — — — — —

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. 10.

Tribunal de Commerce de Saumur.
FAILLITE CHARLES COUTARD.
Les créanciers de la faillite du sieur Charles Coutard, pépiniériste, demeurant à Doué-la-Fontaine, sont de nouveau prévenus que la vérification des créances de cette faillite aura lieu, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, le mercredi 9 septembre 1874, à midi.
Le commis-greffier assermenté, (419) L. BONNEAU.

Tribunal de Commerce de Saumur.
FAILLITE ALEXANDRE COUTARD.
Les créanciers de la faillite du sieur Alexandre Coutard, pépiniériste, demeurant à Doué-la-Fontaine, sont de nouveau prévenus que la vérification des créances de cette faillite aura lieu, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, le mercredi 9 septembre 1874, à une heure du soir.
Le commis-greffier assermenté, (420) L. BONNEAU.

Tribunal de Commerce de Saumur.
FAILLITE AUTRE.
Les créanciers de la faillite du sieur Autre, Sraphin, marchand colporteur en blanc, demeurant à Saumur, rue de la Cocasserie, n° 3, sont de nouveau prévenus que la vérification des créances de cette faillite aura lieu, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, le 14 septembre 1874, à trois heures du soir.
Le commis-greffier assermenté, (421) L. BONNEAU.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.
A VENDRE
PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE, En l'étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, Le vendredi 4 septembre 1874, à deux heures après midi,
UNE MAISON
Située à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 88, occupée par M^{me} veuve Pellier-Fuscillier.
S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire. (400)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
HUIT MAISONS
Situées à Saumur,
Ci-après désignées :
1^o Une maison, place de la Bilange, n° 12, occupée par M. Pic ;
2^o Une maison, rue Saint-Jean, n° 43, occupée par M^{me} Lardeux ;
3^o Une maison, rue Saint-Jean, n° 41, occupée par M. Muray ;
4^o Une maison, rue Saint-Jean, n° 39, occupée par M. Rayneau ;
5^o Une maison, rue Saint-Jean, n° 37, occupée par M^{me} Besnard ;
6^o Une maison, rue Cendrière, n° 4, occupée par M. Vaucel ;
7^o Une maison, rue Cendrière, n° 6 ;
8^o Une maison, rue Cendrière, n° 3, occupée par M. Aubouin.
S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS, (369)

Etude de M^e SANZAY, notaire à Brézé.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
LES IMMEUBLES
Ci-après désignés,
Appartenant aux enfants Moriceau, Sis commune de Montreuil-Bellay.
1^o Trois hectares 76 ares de pré, sis à la Gagnerie, compris au plan cadastral sous le numéro 1021 de la section G.
2^o Quarante-trois ares de pré, dans la prairie de Thouars, commune de Montreuil-Bellay, numéro 1029 de la section G.
3^o Quarante-deux ares 50 centiares de pré, sis au même lieu, numéro 1030 de la section G.
4^o Et 39 ares de pré, au même lieu, numéro 1066 de la section G.
S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. Isidore FORGET, expert-géomètre à Montreuil-Bellay, soit audit M^e SANZAY, notaire. (400)

A VENDRE
1^o UNE MAISON, avec remise, cour et écurie, sise rue du Pavillon, à Saumur ;
2^o UNE PETITE MAISON, avec cour, sise sur le quai de Limoges, à Saumur.
S'adresser à M^{me} veuve OUVREAU, rue de Bordeaux, 20, ou à M. BOURGARD, greffier à Saumur. (412)

A LOUER
UNE MAISON
Rue Cendrière, n° 8 et 10.
Comprenant :
Au rez-de-chaussée, cuisine, office, galerie vitrée, salle à manger, grande pièce à cheminée à côté ;
Au premier étage, salon, quatre chambres à coucher avec cabinets de toilette, lieux à l'anglaise ;
Trois chambres de domestiques et greniers ;
Cour, écurie et remise ; caves.
S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué. (328)

AVIS.
Les personnes qui se prétendraient créancières de M. Frédéric PELLÉ, marchand de vins, liqueurs et eau-de-vie en gros, à Saumur, rue de l'Abreuvoir, sont invités à remettre DE SUITE leur compte à M. Guérin, agent d'affaires à Saumur, rue d'Alsace, 15 (ancienne rue de la Levée-d'Enceinte), qui est chargé, comme administrateur judiciaire, de la liquidation des biens et affaires dudit sieur Pellé. (405)

A VENDRE
UNE CHIENNE COUCHANTE
Bien dressée.
S'adresser à M. BABOT DE LÉPINE, au moulin de Douvy, près Brézé.

A VENDRE
MAGNIFIQUE CHIEN D'ARRÊT
Dressé, âgé de deux ans.
S'adresser à M. CARRE, garde à Saint-Gilles, près Bourgueil (Indre-et-Loire). (392)

A VENDRE
UNE VOITURE-PANIER
A quatre roues.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
BON CHIEN D'ARRÊT, braque 28 mois, dressé, allant à l'eau.
S'adresser à M. RAYÉ, menuisier à Fontevault. (377)

A LA VILLE DE PARIS
Place Saint-Pierre,
On demande un apprenti.

CHAUSSURES FABRIQUÉES
Grande baisse de prix.
VENTE EN LIQUIDATION
Rue Lenepveu, à Angers,
MAISON GUBAULT et C^o,
En face le Marché.
Prix marqués en chiffres connus.
CESSION du MATÉRIEL et de la MAISON
24 Machines à coudre. Matériel complet.
MAISON A LOUER
En totalité ou par parties.

L'HARMONIE UNIVERSELLE
DANS
L'ORDRE SOCIAL
A TOUS LES POINTS DE VUE
Par T. PRIEUR-DUPERRAY, ancien magistrat.
AU PROFIT DES PAUVRES.
En vente à Saumur chez tous les Libraires.
Saumur, imprimerie de P. GODET.